

À La Voulte-sur-Rhône, les effets de la périurbanisation amplifient les inégalités sociales

Située en Ardèche dans l'axe Lyon/Valence/Méditerranée, la commune de La Voulte-sur-Rhône compte 5 077 habitants et 23% de logements sociaux. Au titre de chef-lieu de canton, La Voulte rassemble dix communes rurales pour un total de 15 124 habitants. Ville de petite taille, entrée en politique de la ville en 2007, elle fait face, à l'instar d'autres villes petites et moyennes en milieu périurbain, à certaines inégalités sociales spécifiques. André Ariotti, chef de projet politique de la ville, dépeint les difficultés sociales frappant la Voulte-sur-Rhône, en différenciation des grandes agglomérations.

Les caractéristiques d'un contexte social dégradé

La Voulte-sur-Rhône, comme de nombreuses communes, subit de plein fouet les effets de la crise économique et sociale. Toutefois, cette crise est complexifiée par l'apparition de situations inédites, en particulier l'accentuation des

**Une ville
qui connaît 15%
de chômage**

besoins d'habitants nouveaux issus de l'« exode urbain » et porteurs d'une vision du monde périurbain ou rural parfois peu conforme à la réalité. Ainsi, l'on voit arriver sur le territoire des jeunes ménages en précarité

urbaine, pensant pouvoir accéder plus facilement à un logement locatif ou privatif, ou encore des familles en recherche d'une vie néorurale mais avec des services identiques à ceux de la ville (en matière de garde d'enfants, de culture, de loisirs, etc.). De plus, les phénomènes de périurbanisation jouent le rôle d'amplificateur des mécanismes générateurs d'inégalités sociales. Parmi ces phénomènes, on déplore le faible accès à l'information, une insuffisante offre de formation professionnelle et des difficultés de mobilité cumulées au retrait des services publics.

La difficulté d'accès des populations à l'information est due au manque de maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC), que ce soit par les personnes âgées, les bénéficiaires de minima sociaux ou les personnes de faible niveau de qualification présents en très forte proportion sur le territoire communal.

Alors que 68% des plus de 15 ans n'ont aucun diplôme ou sont titulaires du certificat d'études primaires ou d'un certificat d'aptitude professionnelle, et que seulement 13% possèdent un niveau supérieur au baccalauréat,

il n'existe aujourd'hui qu'un faible nombre d'offres de formation. Soit parce que le nombre de stagiaires est jugé insuffisant pour qu'une formation soit « rentable », soit parce que les demandes sont trop disparates pour constituer une réponse homogène en termes de propositions. Enfin, l'accès aux services publics, à l'emploi, aux pôles médicaux spécialisés... est conditionné à l'acquisition et l'entretien d'un véhicule. Ainsi, le Pôle Emploi étant situé à plus de 20 kilomètres de La Voulte, les demandeurs d'emploi sans véhicule n'ont d'autre choix que de prendre le car puis de marcher plus de 30 minutes. À chaque convocation, « même motif, même galère ». Un autre exemple : les personnes âgées, isolées, éprouvent des difficultés pour se déplacer pour visiter leurs amis, se rendre chez un médecin spécialiste souvent situé à plus de 20 kilomètres.

La politique de la ville au cœur des enjeux vouldains

Avec les fermetures d'entreprises et l'entrée en vigueur de la contribution économique territoriale¹, La Voulte a vu ses ressources diminuer, n'étant plus en mesure d'assurer le même soutien social qu'auparavant. Une augmentation des impôts locaux intensifierait les inégalités dans une ville qui connaît 15% de chômage. Elle n'est pas ou peu outillée pour s'engager seule dans des projets d'ampleur pour la réduction des inégalités. Il ne s'agit pas d'un manque de volonté mais plutôt de moyens financiers, logistiques et humains pour y faire face.

Bien que « démunie », de par sa taille et sa culture, pour réagir dans l'immédiateté aux changements structurels, la ville a cependant su rester attentive aux préoccupations de la population par sa proximité de vie. Elle a d'autre part cherché à innover, notamment à travers la politique de la ville. Ainsi, avec ses moyens conjugués à ceux de l'État et de la Région, elle a mis en place des actions spécifiques ainsi qu'une rénovation des pratiques pour un mieux « travailler ensemble ».

C'est bien le principe de légitimation par l'engagement, la créativité locale, la rigueur des choix d'intervention adossés à l'appartenance à différents réseaux sociaux, culturels, politiques et économiques, dont ceux des grandes villes, qui animent à La Voulte-sur-Rhône les décideurs et les porteurs d'actions. Une des conditions *sine qua non* de cette réussite se trouve dans un maintien conséquent et pérenne des engagements de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires publics et privés. ■

André Ariotti

¹ - La contribution économique territoriale (CET) est l'impôt local remplaçant la taxe professionnelle.